BIBLIOGRAPHIE

Manuel pratique de Kinésithérapie, fasc. 1: F. Wetterwald. Le rôle thérapeutique du mouvement. Notions générales. — E. Zander Jor. Maladies de la circulation. 1 vol. in-8°, de 188 pages, avec 75 figures dans le texte, 3 francs. (Librairie Félix Alcan).

La publication de ce Manuel a pour but de mettre les médecins français au courant d'une méthode de diagnostic et de traitement, qui, dans notre seul pays, n'est pas encore officiellement enseignée. La Kinésithérapie, répandue par les praticiens et par les congrès de physiothérapie, a cependant déjà trouvé son application dans bien des services hospitaliers et a été exposée dans quelques amphithéâtres.

Quoique la thérapeutique par le mouvement-médicament ap artienne sans conteste comme méthode à la Suède, la France a multiplié et perfectionné ses applications, et la plupart des auteurs de ce Manuel peuvent, pour leur part, revendiquer des travaux

dont quelques-uns représentent des découvertes :

Les sujets suivants seront publiés par fascicules séparés, après celui dent nous annonçons aujourd'hui l'apparition: II. Gynécologie par le Dr H. Stapfer. — III. Maladies respiratoires (méthiode de l'exercice de la respiration) par le Dr G. Rosenthal. — IV. Orthopédie par le Dr René Mesnard. — V. Maladies de la nutrition par le Dr Wetterwald et maladies de la peau par le Dr R. Leroy. — VI. Les traumatismes et leurs suites par le Dr L. Durey. — VII. La reeduc fon motrice par le Dr R. Hirschberg. La publication "a terminée a la fin de la présente année.

Revenant au premier fascicule nous en indiquerons les grandes divisions: M. Watterwald, après un historique, décrit les formes et les effets du mouvement thérapeutique, les indications et les contre-indications de la kinésithérapie et la technique générale des positions et des mouvements. M. vander Jor, dans les maladies de la circulation, donne un formulaire pratique, simple et clair, accompagné de nombreuses figures. Le massage et les mouvements actifs et passifs constituant les agents de la kinésithérapie, la réglementation de la cure des troubles circulatoires est établie suivant des principes généraux dont l'application conduit à des programmes mécaniques manuels et à des programmes mécaniques de force prograssive, appropriés aux différents degrés de pouvoir de réaction cardiaque.